

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son vingtième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Werner Walter Hose, de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Martha Lieselotte Schwerdel Hose.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son vingt et unième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Delphine-Francine-LeSage Hinton, de Ville Mont-Royal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Joseph-Richard-Michel Hinton.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Micheline Séguin Lavallée, de Ville Saint-Michel, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Jean-Guy Lavallée.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Pierrette Delorme Laroche, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Fernand Laroche.